ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

crédit

Question écrite n° 111397

Texte de la question

M. Jean-Claude Guibal appelle l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le développement du microcrédit en France. Le microcrédit français existe depuis une vingtaine d'années mais son usage s'est multiplié depuis 2007. Selon le Baromètre de la microfinance 2011, 37 000 emplois ont été créés ou maintenus en 2010 grâce à lui. Pour les spécialistes du secteur, le nombre de bénéficiaires pourrait doubler d'ici à 2015. La loi du 1er juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation qui permet désormais aux particuliers de prêter à un créateur d'entreprise en France constitue une réelle avancée dans ce domaine. Cependant, pour les acteurs du secteur, ce dispositif manque encore de lisibilité pour pouvoir se développer davantage. Par ailleurs, ils précisent que, malgré les incitations gouvernementales, les banques commerciales restent frileuses. Il lui demande de lui indiquer les intentions du Gouvernement à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Jean-Claude Guibal
Circonscription : Alpes-Maritimes (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 111397
Rubrique : Consommation
Ministère interrogé : Économie, finances et industrie
Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 juin 2011, page 6448
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)